

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Comité syndical du 16 octobre 2025



VUE D'ENSEMBLE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE (DM1)

Proposant une première vue des réalisations de l'exercice 2025, la **DM1 s'équilibre en dépenses / recettes à 3,81 M€.**

	Recettes	Dépenses
Section d'investissement	- 941 401,97 €	- 941 401,97 €
Section d'exploitation	4 749 229,90 €	4 749 229,90 €
Total	3 807 827,93 €	3 807 827,93 €

Elle permet notamment :

- La prise en compte d'écritures de régularisation comptable
- L'ajout de crédits sur le chapitre « charges exceptionnelles »
- Des mouvements de crédits entre autorisations de programme
- L'ajustement du montant budgétaire de l'emprunt d'équilibre

LES MOUVEMENTS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

Régularisation comptable : +2,14M€
 Optimisation site Odéon : -0,27M€
 Réduction AMO : -0,88 M€
 Report marché GES : -0,2 M€
 Charges de personnel : +0,09 M€

Ajustement lié à la baisse
 du besoin d'emprunt

Régularisation comptable : +1,49M€
 Règlement litiges : + 1,0M€
 Divers inscriptions : +0,09 M€

Amélioration de
 la capacité
 d'autofinancement

SECTION D'EXPLOITATION : 154,82 M€		
DÉPENSES DE GESTION DU SERVICE	27,76 M€	+ 0,88 M€
CHARGES FINANCIÈRES (Intérêts des emprunts)		- 0,16 M€
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION ET PROVISIONS	11,83 M€	+2,63 M€
DEPENSES D'ORDRE 112,38 M€ (dont dotation aux amortissements 83,70 M€) +1,40 M€		
RECETTES DE GESTION COURANTE (dont ventes d'eau) 127,09 M€ + 1,49 M€		
AUTRES PRODUITS ET REPRISES PROVISIONS 6,10 M€ +3,26 M€		
RECETTES D'ORDRE 2,85 M€		
RÉSULTAT REPORTÉ 2024 18,77 M€		

Régularisation
 comptable

Régularisation : 2,14 M€
 Reprise Provision : 1,11M€

LES MOUVEMENTS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT : 177,63 M€

DÉPENSES D'ORDRE

2,85 M€

OPERATIONS PATRIMONIALES

7,96 M€

DÉPENSES FINANCIERES

(dont remboursement du capital de la dette)

25,31 M€

+0,04 M€

DÉPENSES D'EQUIPEMENT

(dont opérations gérées en AP/CP)

126,67 M€

- 0,98 M€

BESOIN DE FINANCEMENT

14,84 M€

RECETTES D'ORDRE

112,38 M€

+1,40 M€

(dont dotation aux amortissements 83,70 M€)

OPERATIONS PATRIMONIALES

7,96 M€

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

6,87 M€

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

1,83 M€

AFFECTATION DU RÉSULTAT (DOTATIONS, RESERVES)

15,31 M€

EMPRUNT D'EQUILIBRE

33,28 M€

-2,34 M€

Partage avec GOSB des
coûts d'étude d'Athis
Mons et Villejuif

Des mouvements de
crédits entre AP pour
tenir compte de
l'avancement
différencié des projets :

Distribution : + 1,76 M€
Feeders : + 0,93 M€
Tiers : + 4,18 M€
Usines : - 2,95 M€
Sites distants : -3,72 M€
...

Amélioration de
la capacité
d'autofinancement

Ajustement du niveau
budgétaire de
l'emprunt d'équilibre

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Comité syndical du 16 octobre 2025



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Faciliter la compréhension des enjeux en les inscrivant dans leur environnement général.



CONSIDERER LES ENJEUX DE L'EAU DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

Incertitudes politiques et morosité économique

- Inflation stabilisée (entre +1,3 et +2%), croissance atone (entre +0,7% et 1,1%)
- L'ambition d'une trajectoire de réduction du déficit public (4,7% pour 2026)
- Des mesures d'économie en débat et nouvelle contribution des collectivités locales

La persistance des enjeux environnementaux face à la contrainte budgétaire

- Stratégie européenne pour la résilience dans le domaine de l'eau
- Vers un scénario de rupture pour lutter contre le stress hydrique d'ici 2050
- Des conférences territoriales pour identifier les actions prioritaires

LE SEDIF, UN ACTEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ

Innover dans la performance par ambition

- Achèvement des études de conception de la filière membranaire haute performance
- Consultation du public pouvant s'appuyer sur des pilotes en fonctionnement

Investir durablement par vocation

- Poursuivre l'investissement sur l'ensemble du patrimoine et sécuriser le service
- Engager un nouveau schéma directeur des réseaux de distribution

Préserver la ressource par conviction

- Définition de la stratégie de préservation de la ressource
- Lancement de l'étude de préservation étendue à tous les bassins versants

LES PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES

Définir les conditions de soutenabilité
financière du programme d'investissement
à horizon 2029

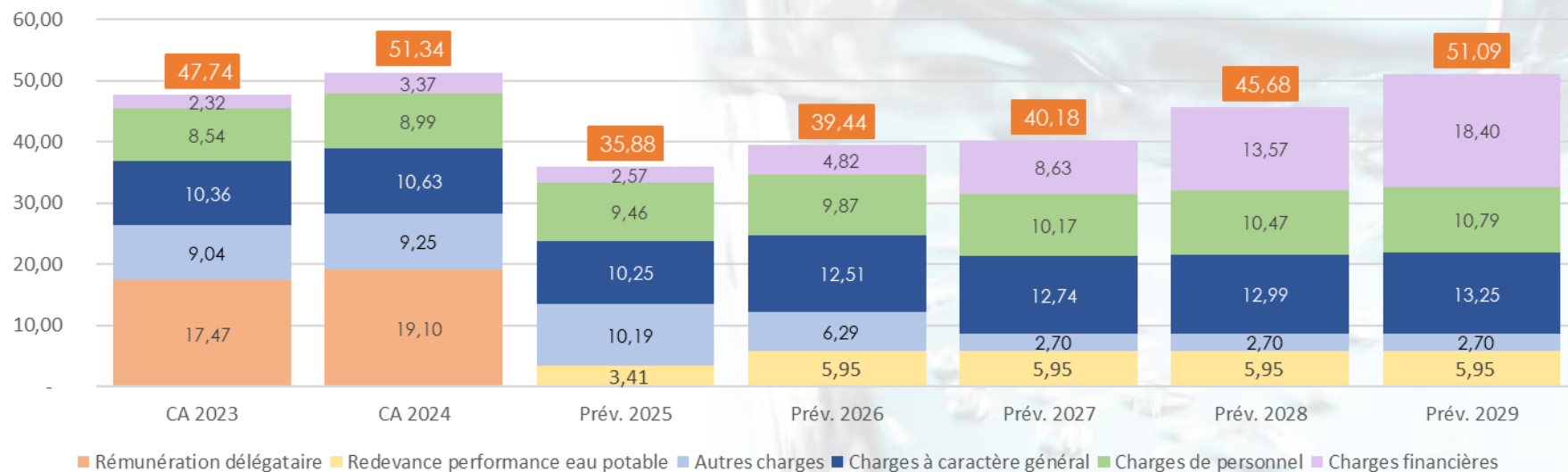


LA TRAJECTOIRE PLURIANNUELLE D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Limiter les charges d'exploitation...

- Restreindre l'évolution des charges à caractère général au seul niveau de l'inflation
- Contenir les charges de personnel à effectif global constant
- Piloter l'augmentation des charges d'intérêt de la dette

Evolution projetée des dépenses d'exploitation sur la période 2026-2029 (en M€)

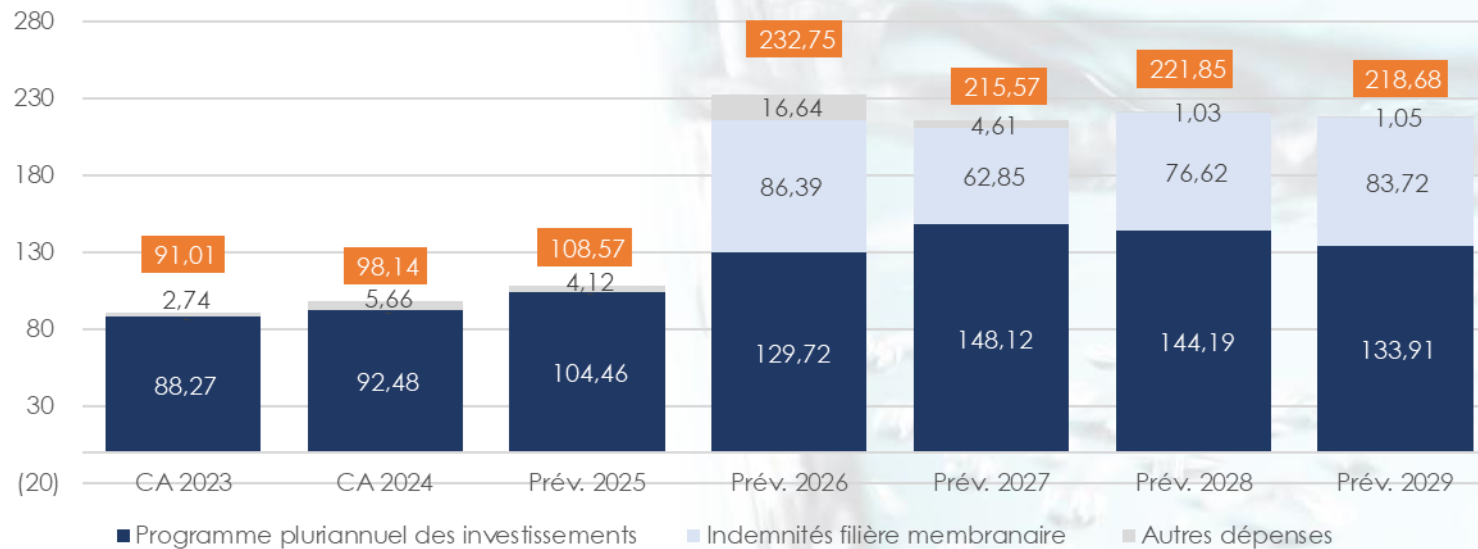


LA TRAJECTOIRE PLURIANNUELLE D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

... pour conserver la priorité donnée à l'investissement.

- Poursuivre le programme pluriannuel des investissements sur le patrimoine SEDIF
- Verser les premières indemnités de réalisation du projet « Vers une eau pure »

Evolution projetée des dépenses d'investissement hors dette sur la période 2026-2029 (en M€)



LA TRAJECTOIRE PLURIANNUELLE D'ÉVOLUTION DES RECETTES

Le produit des ventes d'eau aux abonnés

- Retenir des hypothèses de volumes consommés comptés prudentielles (200 Mm3)
- Maintenir l'indexation de la part syndicale sur le taux d'inflation
- Lisser la hausse liée au projet « Vers une eau pure » en s'appuyant sur les ratios financiers

Le produit des ventes d'eau en gros

- Appliquer les conventions signées avec les services distributeurs voisins

La redevance performance eau potable

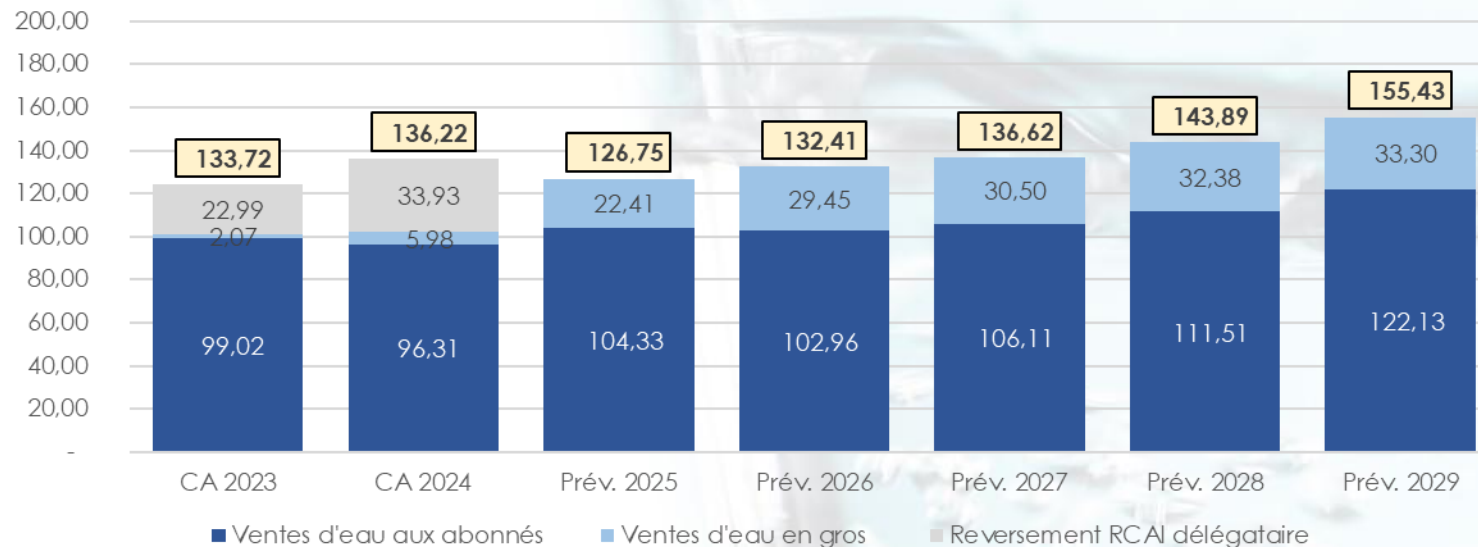
- Être attentifs à l'évolution du coefficient de modulation au profit des usagers abonnés

LA TRAJECTOIRE PLURIANNUELLE D'ÉVOLUTION DES RECETTES

L'évolution prévisionnelle de la part syndicale dans le prix de l'eau

- Une revalorisation au 1^{er} janvier 2026 calée sur l'inflation (+1,3%) soit 0,53 €/m³
- Une augmentation progressive et maîtrisée sur la période de mise en œuvre du projet FMHP

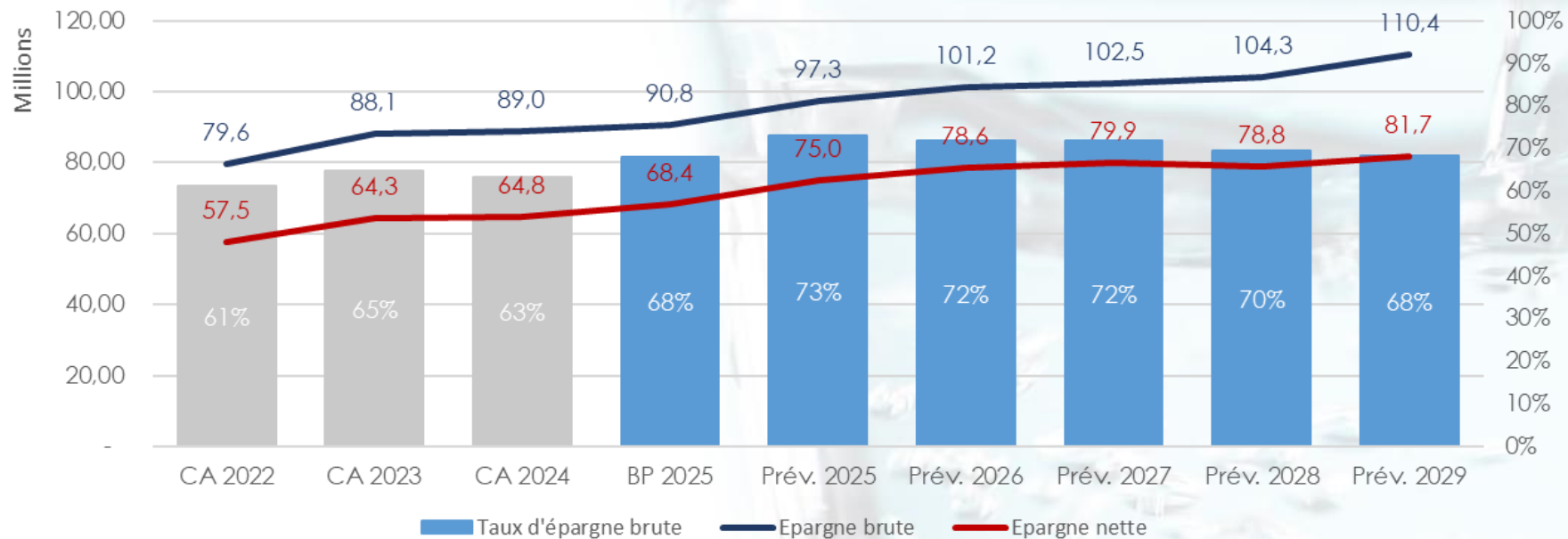
Evolution projetée du produit des services sur la période 2026-2029 (en M€)



RÉUNIR LES CONDITIONS DE LA SOUTENABILITÉ FINANCIÈRE

Renforcer l'épargne pour soutenir l'investissement : l'autofinancement

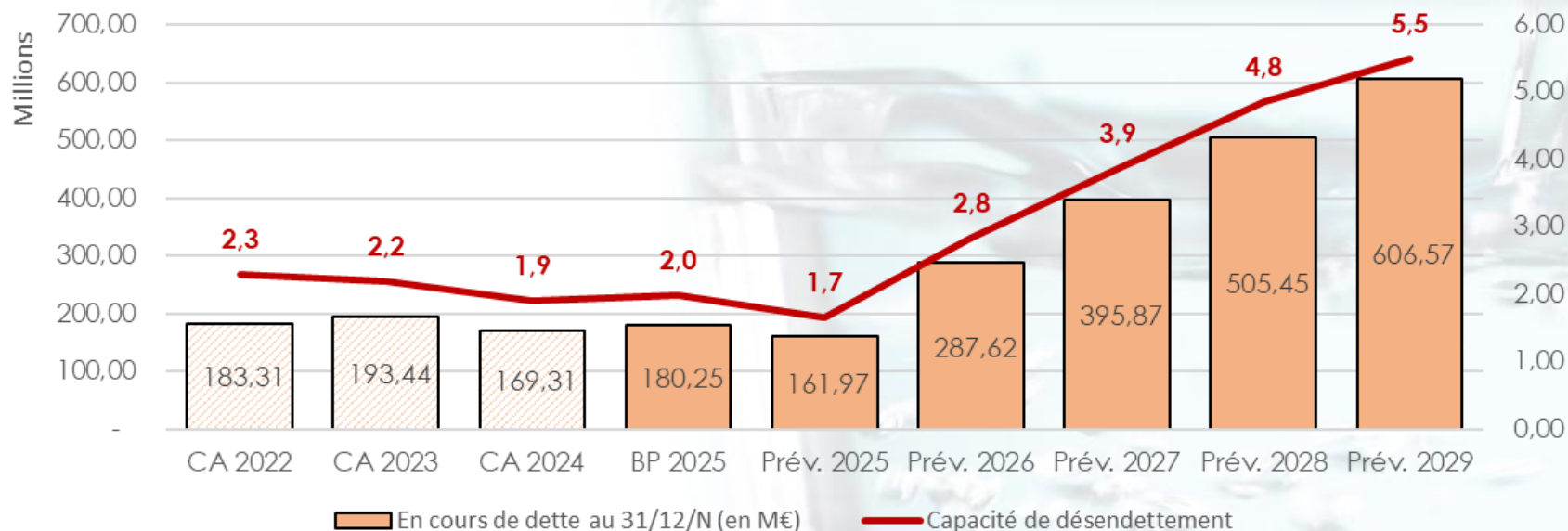
- L'épargne brute augmente sous l'effet des hausses tarifaires
- Des charges d'exploitation contenues pour préserver l'épargne nette



RÉUNIR LES CONDITIONS DE LA SOUTENABILITÉ FINANCIÈRE

Recourir à l'emprunt sans préempter l'avenir

- La dette souscrite auprès de partenaires institutionnels publics progresse
- La capacité de désendettement est maintenue à un niveau soutenable



LE PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2026

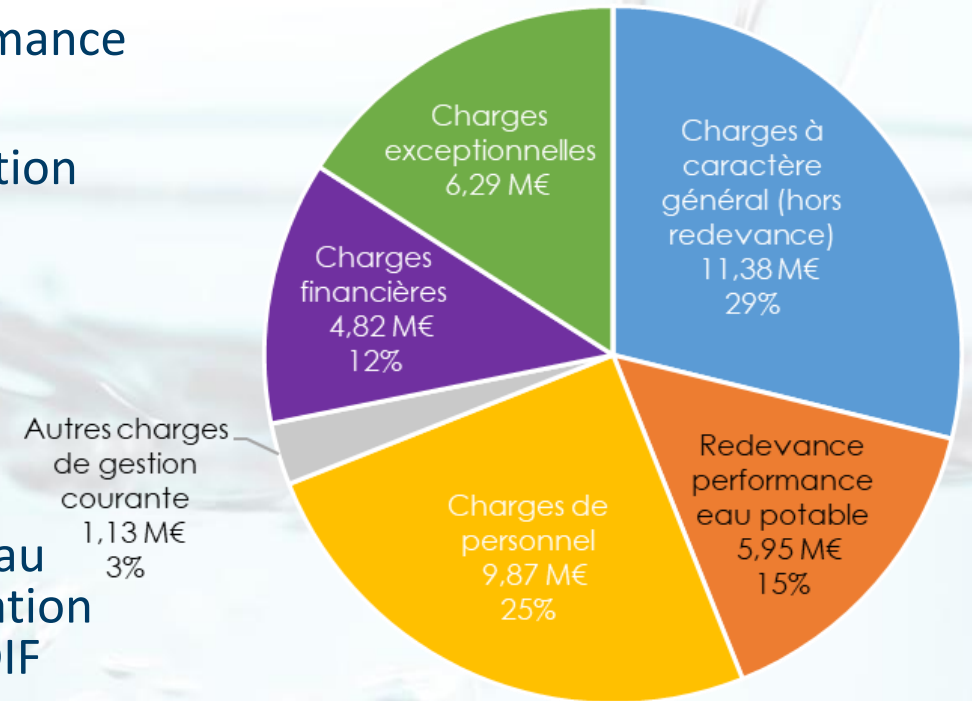
Décliner les orientations précédentes
à l'échelle du projet de BP pour 2026



LA SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses réelles : 39,44 M€ (+19,9 % par rapport au BP 2025)

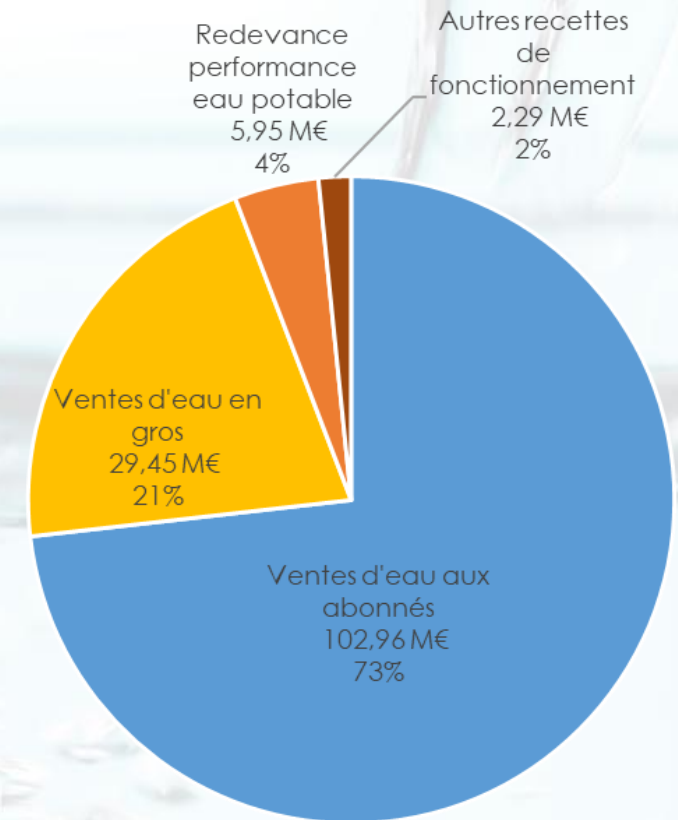
- Neutraliser l'impact de la hausse de la redevance performance eau potable due à l'AESN (+74,5%)
- Des charges à caractère général et autres charges de gestion courante en baisse sensible (-9,7%).
- Des charges de personnel en légère augmentation sous l'effet du renforcement passé des effectifs (+4,2%)
- Une projection des charges financières qui baisse en valeur même si leur part reste stable (12%)
- Des charges exceptionnelles correspondant notamment au Programme international Solidarité eau et à la compensation financière pour le maintien de 3 flûtes de Villejuif au SEDIF



LA SECTION D'EXPLOITATION

Les recettes réelles : 140,65 M€ (+12,2% par rapport au BP 2025)

- Le produit des ventes d'eau aux abonnés évalué sur la base d'un prévisionnel de consommation prudent (201 Mm3) et de son indexation sur l'inflation (+1,6 M€)
- Des ventes d'eau en gros en augmentation sous l'effet de l'évolution du périmètre GOSB
- La redevance performance eau potable (soit + 16% de la progression de la masse des recettes)
- Les autres recettes de fonctionnement sont résiduelles et intègrent le règlement d'un protocole (2,29 M€)

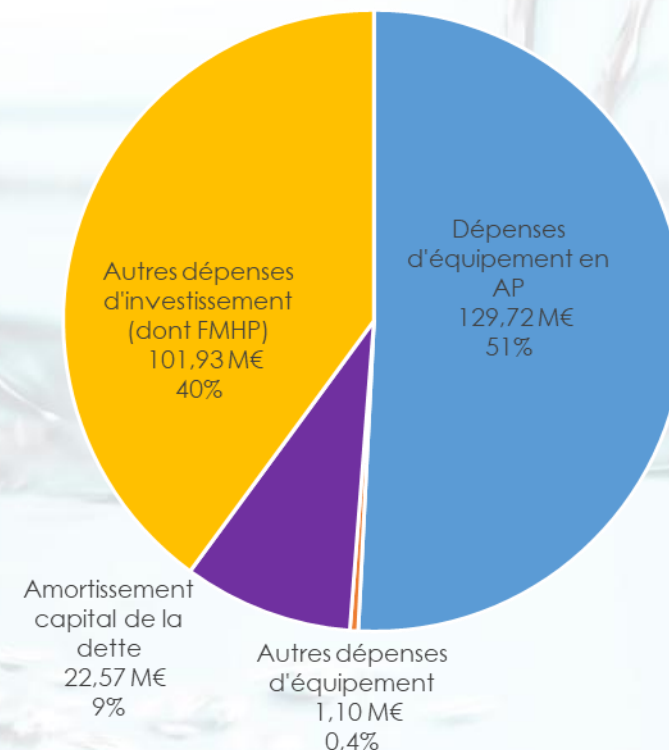


LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles : 255,32 M€ (+68,5% par rapport au BP 2025)

- Le versement des premières indemnités liées au projet « Vers une eau pure » (86,39 M€)
- La progression continue des crédits de paiement liés au PPI piloté en AP/CP (+2,8%)
- La diminution des autres dépenses d'équipement
- La stabilité des échéances de remboursement du capital de la dette souscrite.

* AP/CP : autorisations de programme / crédits de paiement



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

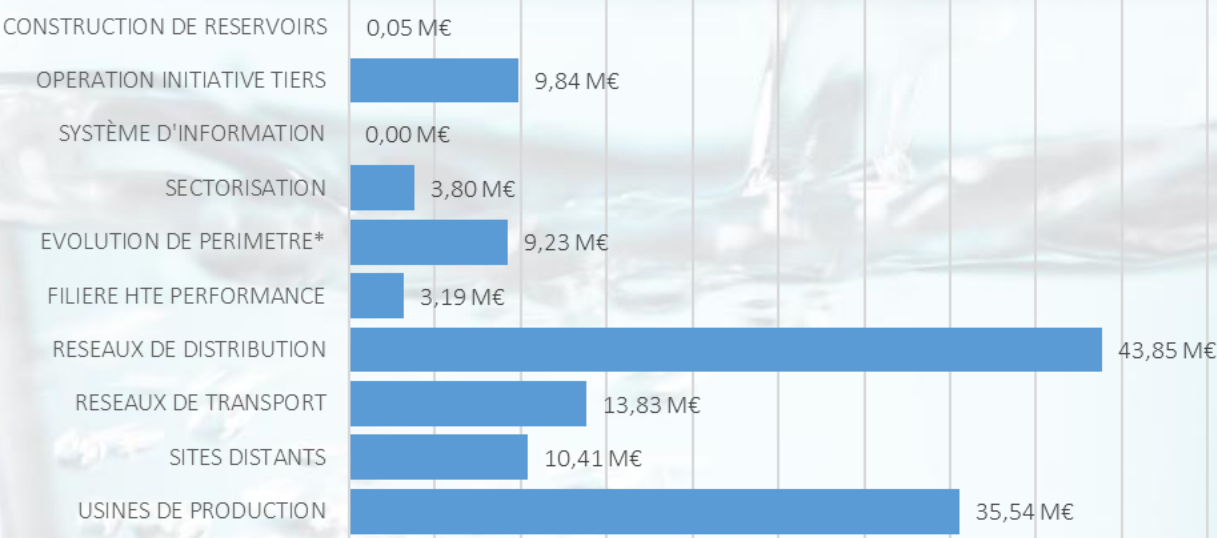
Les opérations pilotées en pluriannualité en AP/CP

Ajuster à 986,39 M€ l'enveloppe
des AP ouvertes

	Millesime	Nombre de projets	Montant	Variation
Usines de production	2024	35	303,12	
	2025	7	21,08	
	2026	5	24,14	24,14
Réseaux de distribution	2024	2	220,49	
Sites distants	2024	28	133,65	
	2025	2	3,08	
Réseaux de transport	2024	24	105,00	- 23,85
	2025	4	13,65	
Construction de réservoirs	2024	1	64,07	
Evolution de périmètre *	2024	6	41,80	+ 5,80
Opération initiative tiers	2024	9	36,63	- 14,00
Sectorisation	2024	1	13,39	
Filière haute performance	2024	9	5,80	-
Systèmes d'information	2024	2	0,50	-
		135	986,39	- 7,91

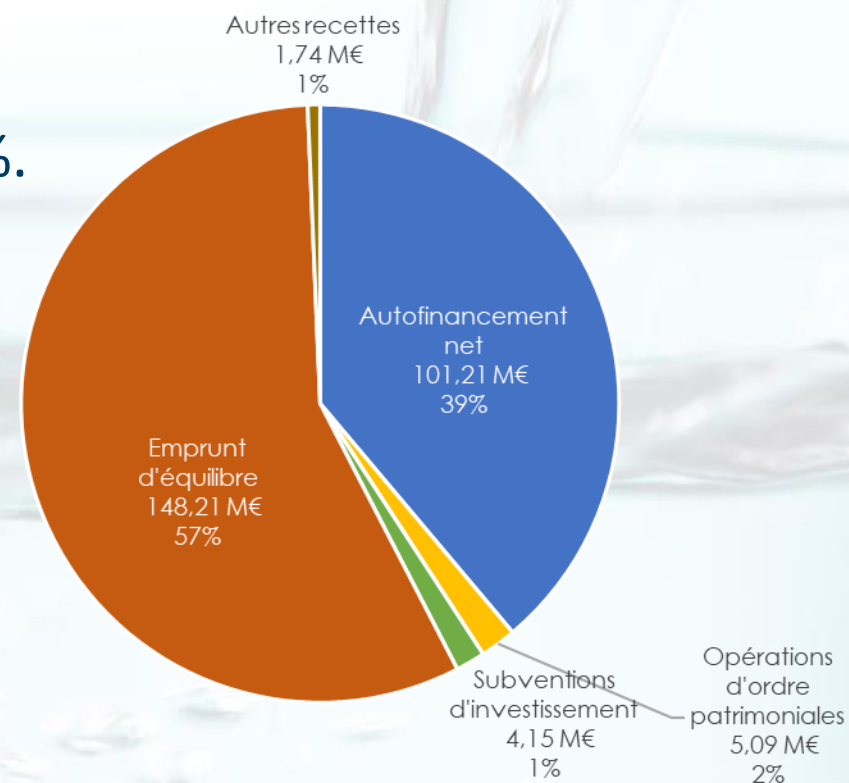
* Anciennement intitulée EPT Déconnexion

Ventiler les 129,72 M€ de crédits de paiement
de l'exercice



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT ET L'EQUILIBRE BUDGÉTAIRE

- **L'autofinancement projeté doit permettre de couvrir 39% des dépenses d'investissement**
- Les subventions d'équipement et les autres recettes (quote-part dette due par les EPT) participent pour 2%.
- **Le solde est couvert par un emprunt d'équilibre** évalué à date à 148,21 M€ qui sera ajusté après l'affectation du résultat en budget supplémentaire
- La totalité des emprunts à lever est **sécurisée par les contrats signés avec la CDC, la BEI et la CEB.**



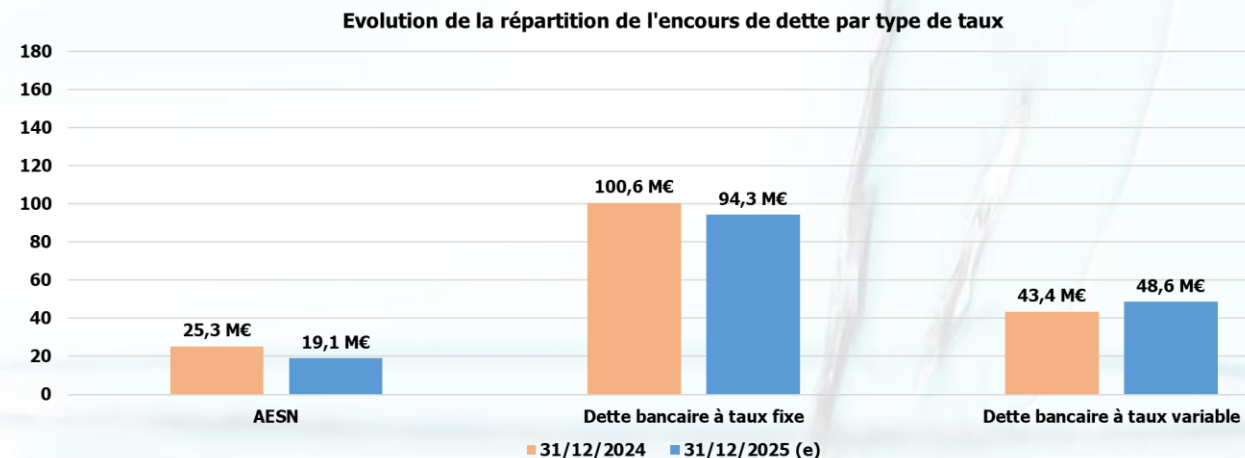
ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES

Présenter la structure de la dette
et celle des effectifs

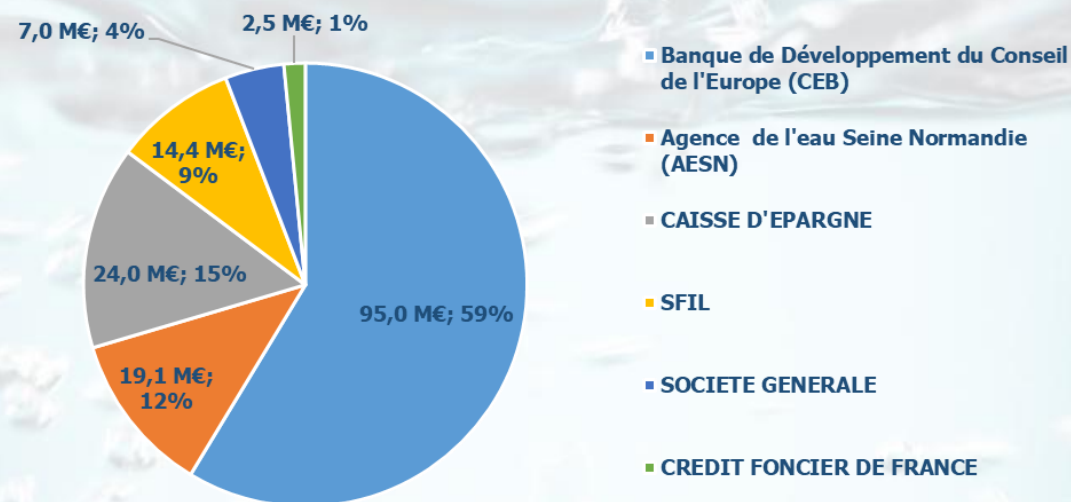


LA STRUCTURE DE LA DETTE

- **Un encours de dette prévisionnel de 162 M€ au 31/12/2025** d'une durée de vie résiduelle de 11 ans.
- **Une stratégie de financement diversifiée et prudente** reposant sur des contrats pluriannuels signés avec des banques institutionnelles et une répartition équilibrée du risque de taux.
- **Une gestion active et souple de la dette** à développer.



Structure de l'encours de dette du SEDIF par prêteur au 31/12/2025 (M€ ; part de l'encours total en %)



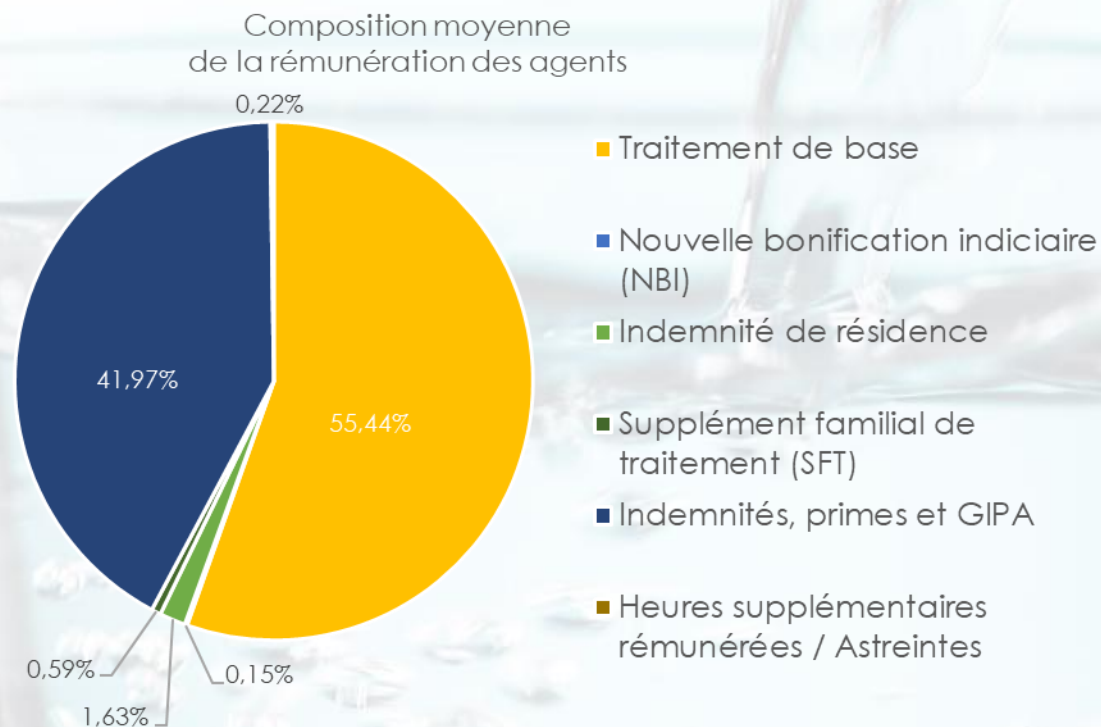
LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

Effectifs du SEDIF (Comité du 20 juin 2025) : 137 postes budgétaires

Durée effective du travail : 1 607 heures annuelles pour l'ensemble des agents

La structure des dépenses de personnel donne une indication de la composition moyenne de la rémunération sur l'exercice à venir.

Les hypothèses prises en compte sur 2026 reposent sur des effectifs constants.



BILAN 2024 ET PERSPECTIVES DU PROGRAMME EAU SOLIDAIRE

COMITÉ DU JEUDI 16 OCTOBRE 2025



BILAN 2024

723k€

Prévention

7 633 foyers sensibilisés via le programme
18 associations partenaires



240k€

Assistance

528 copropriétés suivies
758 k€ de charges d'eau économisés pour
35 copropriétés en accompagnement
global



1 329k€

Urgence

4 066 familles aidées
Une aide moyenne de **224 euros**



2,29 M€ dépensés sur une dotation de **2,5 M€**

Un taux de consommation de **92%** un excellent taux d'usage

Une dernière année qui confirme l'intérêt de poursuivre et renforcer les actions

UN PROGRAMME DE SOLIDARITÉ LOCALE RECONNU

Point Fort du programme eau solidaire 2011-2024 :

- Les partenaires **diversifiés et engagés** : communes, CCAS, Départements, associations, bailleurs
- Un accompagnement ciblé à destination des **usagers résidant en habitat collectif** : actions de sensibilisation avec les bailleurs, soutien global pour les copropriétés dégradées
- Des aides financières significatives : **250 euros en moyenne par foyer pour les abonnés ou non abonnés**
- **L'accompagnement et l'animation** des parties prenantes par une équipe dédiée du délégataire
- L'adaptation aux besoins du territoire

L' application concrète d'une valeur forte du syndicat : la solidarité intercommunale

LE PROGRAMME EAU SOLIDAIRE L'EAU D'ILE DE FRANCE

Les bases du programme sont conservées, renforcées et complétées par le volet droit d'accès à l'eau

Nouveau contrat nouvelle envergure!

- Une ambition d'accompagner **33 000 foyers** par an
- Doublement des actions de sensibilisation avec **200 animations** par an sur les différentes communes
- Mise en œuvre du **droit d'accès à l'eau**: diagnostic territorial, fontaines, cartographie des points d'eau etc.

Nouveaux outils pour les partenaires et services pour les usagers

- Un portail digital dédié au CCAS
- Un nouveau partenariat impact copro
- Un service de plomberie solidaire

Les points forts sont conservés

- **1% des ventes d'eau consacré au programme**
- 1 équipe dédiée
- Un écosystème engagé
- 3 volets complémentaires



LANCEMENT DU PROGRAMME 2025

Une répartition des fond ajustée, validée par le SEDIF:

Dispositif	% de l'enveloppe	montant
Soutien individuel	40%	920 000 €
Accompagnement de l'habitat collectif	25%	575 000 €
Accès à l'eau	5%	115 000 €
Communication	5%	115 000 €
Charges de personnel et fonctionnement	25%	500 000 €

Des étapes incontournables pour relancer le programme:

- Renouvellement de 133 conventions avec les CCAS
- Renouvellement des conventions Fonds de Solidarité avec les 7 départements
- Renouvellement des conventions PIMMS
- Renouvellement des conventions avec les associations
- Lancement du portail digital CCAS en mars 2025
- Reprise des formations
- Sensibilisation à la nouvelle marque



AVANCEMENT DU PROGRAMME 2025

Soutien individuel

- Une année atypique sur les aides individuelles conséquence de la mise en œuvre du nouveau contrat
- **131 K€** attribués par **68** communes à **552** bénéficiaires au 31/08/25
- 4 communes ont demandé des dotations complémentaires
- 118 CCAS utilisent régulièrement le portail et 125 ont signé les conventions

Accompagnement de l'habitat collectif

- **555** copropriétés suivies dont 17 par « impact copro »
- Actions de sensibilisation avec les bailleurs engagées
- 6 évènements communaux

Droit d'accès à l'eau

- 4 abonnements accès à l'eau souscrits : 3 camps et 1 maison d'accueil pour personnes sans domicile fixe
- Sollicitation prochaine des communes pour compléter le diagnostic territorial

BILAN DE MANDAT 2020-2026

Point d'information | Comité du 16 octobre 2025



LES TEMPS FORTS EN IMAGES

20 SEPTEMBRE 2024



- **Modernisation du patrimoine industriel :**
5 inaugurations majeures

1. Reconstruction des réservoirs et de la station de pompage de Bruyères-de-Sèvres
2. Rénovation de la station de transfert de Joinville-le-Pont
3. Nouvelle station de pompage et nouveau château d'eau à Palaiseau
4. Modernisation de la station de pompage d'Antony
5. Nouvelle station de pompage à Villiers-le-Bel

- **Réseau : sécuriser et limiter les fuites**

Cap symbolique du 1000^e km de canalisations renouvelées par le SEDIF

- **Actions solidaires :**

10 ans du programme Eau Solidaire

20 ans de la loi Oudin-Santini

MISSION 2024 & NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION

1 À BIEN PUBLIC COMME L'EAU, SERVICE PUBLIC

- Réaffirmer le rôle d'autorité organisatrice du SEDIF et valoriser ses actions
- Renforcer la gouvernance du service au regard des enjeux locaux en impliquant les différentes parties prenantes
- Maîtriser les données du service pour un pilotage stratégique ajusté

2 DISPOSER, PAR UNE GESTION RESPONSABLE, D'UN PATRIMOINE DURABLE ET INNOVANT

- Maintenir un haut niveau de rendement de réseau (plus de 90 % aujourd'hui)
- Assurer la sûreté et la continuité du service
- Investir pour un patrimoine pérennisé et modernisé

3 ANTICIPER LA QUALITÉ ET LE SERVICE DE L'EAU DE DEMAIN

- Garantir et conforter la qualité de l'eau distribuée, vers une « Eau pure sans chlore et sans calcaire »
- Améliorer la relation usagers et assurer une politique tarifaire équilibrée et adaptée
- Affirmer le service de l'eau comme un acteur de la ville intelligente

4 UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

- Préserver durablement la ressource et s'adapter au changement climatique
- Poursuivre les engagements et actions en faveur de la transition écologique et énergétique
- Contribuer à garantir l'accès de tous à l'eau

- Fruits d'un travail de 5 ans
- Rappel des enjeux de l'Autorité organisatrice
- Chronologie de l'attribution
- Signature du nouveau contrat
- Contrôle renforcé du Délégataire

INVESTISSEMENT ET INNOVATION

LES OBJECTIFS JUSQU'EN 2036

2,9 Mds €
dont
1,9 Md €
pour le patrimoine
du SEDIF

Plus de
200
opérations
d'investissement

Un SI totalement
modernisé
vers le
**Smart
SEDIF**

60 km
de réseau de transport
renouvelés

Plus de
725 km
de réseau
de distribution
renouvelés

dont 528 km portés
par le SEDIF et
197 km dans le cadre
d'opérations de voirie

600
automates remplacés

Un taux de
renouvellement
entre
0,95 %

et
1
par an

Près de
40 000
branchements
modernisés

100 %
du patrimoine digitalisé
(BIM et SIG 3D)

5 objectifs

1. amplifier le rôle d'acteur majeur du SEDIF faisant partie des toutes premières autorités organisatrices d'Europe
2. optimiser la gestion patrimoniale de manière durable et innovante
3. continuer de placer l'utilisateur au cœur du service
4. être acteur de la transition écologique
5. renforcer la sécurisation du service en continu pour plus d'agilité

RENOUVELLEMENT : RÉSEAU ET PATRIMOINE

2 TYPES DE CANALISATIONS

CANALISATIONS DE TRANSPORT

800 km

De diamètre supérieur à 300 mm, ces « autoroutes de l'eau » assurent l'acheminement de l'eau potable depuis les usines de production vers différents ouvrages (stations de pompage, réservoirs), en vue de sa distribution.

CANALISATIONS DE DISTRIBUTION

7 200 km

De diamètre inférieur ou égal à 300 mm, elles permettent de distribuer l'eau aux 4 millions d'usagers du territoire.

Objectifs :

- Cibler davantage les tronçons en respectant un équilibre territorial
- Eradiquer les matériaux vétustes
- Mettre en œuvre des travaux moins carbonés

Plus de
300 km
de réseaux renouvelés

Plus de
1000
chantiers

420
millions d'euros
d'investissement

RENOUVELLEMENT : RÉSEAU ET PATRIMOINE

NOS OBJECTIFS

- 1** Sécuriser l'alimentation en eau potable
- 2** Moderniser le patrimoine en garantissant la continuité de fonctionnement
- 3** Apporter des réponses innovantes pour préserver l'environnement et répondre aux réglementations



Dans les usines, des unités majeures de la filière ont été rénovées

134 M€

Pour les stations de pompage et réservoirs

75 M€

VERS UNE EAU PURE : LA SANTÉ AU CŒUR DES ENGAGEMENTS DU SEDIF

NOS 3 OBJECTIFS

- **Sanitaire** en éliminant un maximum de micropolluants de l'eau distribuée
- **Écologique** en diminuant la consommation de produits d'entretien et d'eau en bouteille plastique
- **Économique et énergétique** en distribuant une eau moins calcaire afin de réduire la consommation d'énergie à l'échelle du territoire et d'allonger la durée de vie des appareils électroménagers

- Rappel du procédé membranaire haute performance (nanofiltration et OIBP)
- De nombreux échanges avec le public dans le cadre de la CNDP : débat public + concertation continue
- Mise en place de démonstrateurs pilotes de cette technologie dans les usines de Neuilly-sur-Marne et Choisy-le-Roi
- Création de comités Experts pour accompagner le projet : « Eau sans chlore » et « Micropolluants »

PROTECTION DE LA RESSOURCE ET QUALITÉ DE L'EAU

NOS OBJECTIFS

- 1** Mise en œuvre de la surveillance de la ressource : toujours plus d'innovation et d'anticipation
- 2** Gouvernance locale de l'eau et actions préventives : s'engager dans la durée
- 3** Stratégies adoptées en matière de transition écologique et de préservation de la ressource

- Prise officielle de compétence
- Stratégie de préservation de la ressource 2030
- Actions partenariales avec tous les acteurs IDF
- Plan d'action Terre & Eau 2025 en Seine-et-Marne

NOTRE FEUILLE DE ROUTE

Le Plan Climat Eau Énergie 2030

Adopté en décembre 2024, il fixe des objectifs concrets, ambitieux et mesurables pour :

- réduire la consommation énergétique,
- diminuer les émissions de gaz à effet de serre,
- préserver la ressource et la biodiversité,
- s'adapter au changement climatique.

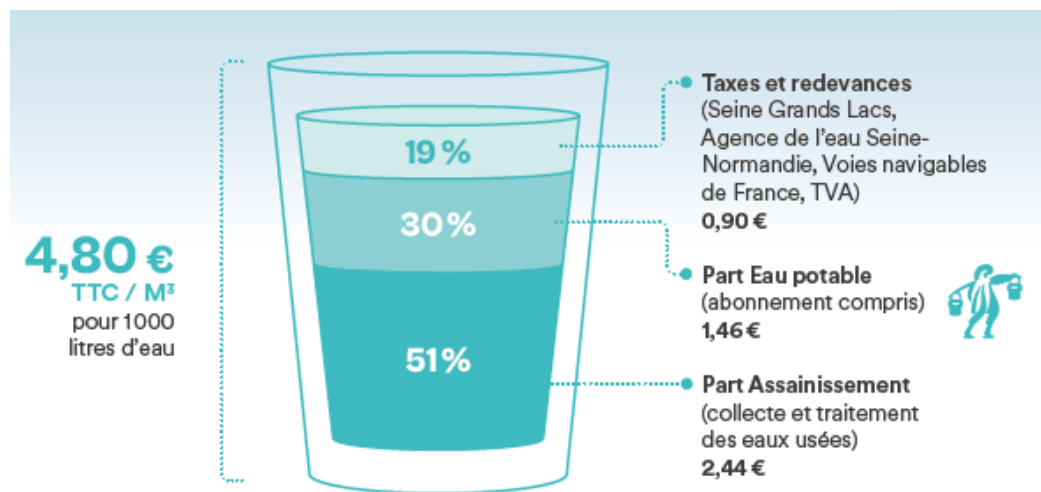
À retrouver sur :
<https://www.planclimat-sedif.com>

Qualité de l'eau : des filières qui évoluent pour des normes toujours plus exigeantes (Directive européenne notamment)

Emergence de nouvelles molécules (PFAS, perturbateurs endocriniens...)



FINANCES : UNE GESTION TRANSPARENTE, SAINE ET EFFICACE



Près de
560 M€
d'investisse-
ment sur
2020-2025

- Prospective financière solide
- Préservation du pouvoir d'achat

La part syndicale, dans le prix de l'eau potable, a légèrement progressé sur le mandat passant de 0,42 € par mètre cube à 0,52 € par m³.

Cette évolution est restée nettement inférieure à celle de l'inflation et la plus modérée des autres composantes de la facture.

- Dette maîtrisée
- Des partenaires institutionnels de premier plan (CEB, BEI, Caisse des Dépôts)

COMMANDE PUBLIQUE : LA MISE EN PRATIQUE DE L'ACHAT RESPONSABLE

Entre 2020
et 2025 :



Plus de
545 M€
de dépenses
achats

300
marchés
notifiés
supérieurs
aux seuils

(chiffres arrêtés
au 31 juillet 2025)



En juin 2024, le Comité a adopté un document stratégique définissant un plan d'action en matière d'achat responsable :
le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) pour 2024 - 2027

4 axes :

- Prendre en compte le changement climatique
- Agri pour une commande publique solidaire & inclusive
- Développer la performance de l'achat
- Investir dans l'avenir

EAU SOLIDAIRE : LA MONTÉE EN PUISSANCE DU PROGRAMME

EN CHIFFRES

2020-
2024

11 M€ d'aides
dépensés dont :

5 M€
dédiés au paiement des
charges d'eau au bénéfice
de 24 000 foyers

2,8 M€
dédiés aux actions de
prévention pour près de
40 000 foyers

500 à 600
copropriétés en
difficulté suivies
annuellement

Plus de
1300
collaborateurs
des CCAS et
associations formés

- Depuis 2011
- Sa force réside dans l'engagement de ses partenaires : collectivités, CCAS, Départements, associations et bailleurs du territoire. Ce maillage territorial permet de délivrer des aides ou organiser des actions ciblées

3 axes :

- Prévention
- Assistances
- Urgence

Mise en œuvre du droit d'accès à l'eau

Organisation de « Trophées Eau Solidaire »

SOLIDARITÉ EAU : UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE HISTORIQUE

Depuis 1986 :

- Cap des 5 millions de personnes aidées dans le monde
- Cap des 50 M€ d'euros d'aides depuis 1986
- Cap des 300 projets
- 20 ans de la loi Oudin-Santini

EN CHIFFRES

 **11,8 M€**
d'aides allouées

 **59**
opérations

16
pays 

1,15 CENTIME D'€ PAR M³ D'EAU

Fidèle à ses engagements, le SEDIF a voulu maintenir l'enveloppe budgétaire destinée à la solidarité internationale. Objectif : compenser la diminution des volumes directement distribués suite à la sortie de communes d'Est Ensemble et de Grand-Orly Seine Bièvre. En effet, **la part des recettes est passée de 1 à 1,15 centime d'€**. C'est toujours avec discernement que le SEDIF poursuit son action extérieure en sélectionnant rigoureusement les projets au vu de l'efficacité et la durabilité des services publics qui en découlent.

En 2026, on célèbrera les **40 ans du programme** de coopération internationale

RELATIONS USAGERS & COMMUNICATION

LES CHIFFRES DU CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

2020-
2024

78 000
courriers traités



154 000
mails traités

766 000
interventions
abonnés

1 600 000
appels pris en charge

Plus de
10 millions
de factures envoyées

EN CHIFFRES

2020-
2025

Eco Cons'eau
2 317
écoles participantes

« Les Monstros »
435
collèges partenaires

Visite des usines
2 317
élèves reçus

Mini-conférences
à l'école
9 500
élèves sensibilisés



203
expositions
organisées

110
cours
alimentées
en eau du robinet



- **Ambition** : l'excellence de service aux usagers
 - **Sensibilisation** : l'accent sur les actions pédagogiques auprès des plus jeunes
 - **Des campagnes de communication annuelles grands publics**
- Modernisation des supports :**
- Nouveau site Internet
 - Nouveau magazine
 - Nouvelle application mobile
 - Nouvelle marque de communication, L'Eau d'Ile-de-France
 - En cours : modernisation du logo du SEDIF



Le bilan de
mandat sera
disponible sur
notre site
www.sedif.com

Communication en période préélectorale

Les élus du SEDIF conservent la possibilité de défendre le bilan des mandats qu'ils ont exercés. Cette opération de communication n'est toutefois autorisée que dans la mesure où elle n'est pas financée par la collectivité et qu'elle est inscrite dans le compte de campagne du candidat, dans la limite du plafond légal.